

La finale des [Interclubs 2012 à Voujeaucourt](#) (Doubs) aura été un grand cru : par la qualité de l'organisation du [comité Franche-Comté](#) (et ses charmantes attentions : une rose offerte à chaque joueuse pour la Fête des Mères, navettes de bus, nombreuses photos, superbes origamis sur les tables, un sympathique pot final...) et les résultats des équipes de Montpellier-Scrabble !

Trois équipes en finale (pour mémoire, les années précédentes, c'était 4, 3 et 4) et trois podiums ! Avant la proclamation des résultats, nous étions d'ailleurs monté une première fois sur le podium pour recevoir le prix du concours sur les mots régionaux franc-comtois (36 définitions à attribuer et en question subsidiaire, s'approcher du total des 5 parties) : un superbe panier garni de produits régionaux (de toutes les régions en fait et pas seulement de Franche-Comté).

En **Division 7**, Montpellier Imagine (Damien et Martine Nicouveau, Véronique Maurel, Chantal Gaine, Serge Haenni) étaient favoris (premiers de la phase qualificative). Ils se sont fait peur une première fois en étant battus par une équipe d'Angers motivée 28-27 et une deuxième fois, dimanche matin, en découvrant sur les panneaux d'affichage qu'ils n'étaient pas qualifiés en finale ! Stupeur... quelques minutes plus tard, le mystère est éclairci : les personnes de la fédération chargés d'encoder les résultats avaient inversé (oh, c'est ballot...) les résultats de Montpellier avec ceux de nos camarades d'autocar de Roquefort-des-Corbières (qui ont eu une joie de courte durée) ! Il faut faire changer tout le monde de place au dernier moment... Les Imagine battent Lyon en demi-finales et prennent leur revanche sur Angers en finale pour emporter pour la deuxième année consécutive le titre en D7. Espérons(*) qu'il y aura une prochaine édition pour faire la belle avec l'équipe angevine.

(*) OUI, espérons ! Car la division 7 est menacée de disparition pure et simple après seulement deux ans d'existence. Les raisons invoquées par la fédération sont largement critiquables. Vous trouverez sur le site toutes les informations et vous pourrez [signer une pétition pour maintenir la division 7 en finale Interclubs](#) !

Un [document défendant l'existence de la division 7](#) a été distribué par plusieurs joueurs de Montpellier et d'autres clubs. Il n'a pas fini de faire parler de lui... il a notamment causé l'agression inqualifiable du président de Montpellier-Scrabble par le président de la fédération, qui n'aime vraiment pas la contradiction mais n'en est pas à une près (comme prétendre mettre en valeur les "petites séries"... en les excluant de la finale !). Dossier transmis au Comité

National d'Ethique, à suivre...

En **Division 6**, Montpellier Di Lunes, 10èmes de la phase qualificative en division 6 ont été les premiers non-qualifiés pour TROIS points (Octeville, 9^{ème}, ayant été repêché). Eh oui, en interclubs, le moindre point compte ! Les Montpellier Inconnus en ont accueilli une bonne partie pour former une équipe hybride Montpellier « Inconnès » (Antoine Akakpo, Romain Breton, Geneviève Coutand, Véronique Huselstein, Françoise et Michel Jouffroy, Jacques Maurel, 2 d'entre eux étant à l'arbitrage et au ramassage à chaque partie). Ils remportent leurs trois matches de poule et perdent malheureusement d'un point en demi-finales contre Octeville ! Ils montent toutefois sur le podium en gagnant contre Mulhouse, autre favori qui avait gagné ses trois matches de poule et perdu d'un point en demi-finales ! Tout est possible sur une partie de finale Interclubs !

En **Division 2**, Montpellier Frérêche (Hervé Bohbot, Marc Cabes, Marie-Annick Cerneaux, Michel Derruau, Chantal Jaffuel, Alain Rasle, Patrick Vigroux) – une FRERECHE (mot ODS6) était un type de communauté familiale d'exploitation de la terre dans le Midi de la France, l'accent circonflexe a été rajouté en hommage à qui vous savez – se retrouve dans une poule de trois, l'équipe de Ronchin ayant déclaré forfait et n'étant bizarrement pas remplacée. Une victoire par forfait et deux courtes défaites contre des « gros » clubs, Paris Elysées et Montrouge. Le lendemain, victoire en demi-finales contre Audincourt (qui jouait à domicile) et nette défaite en finale contre Strasbourg.

Les deux grands drapeaux « Montpellier » prêtés par le service du Protocole de la ville ont été bien visibles tout le week-end ! D'ailleurs, nous étions les seuls à en avoir, gageons que l'an prochain, l'idée aura fait des émules...

Grosse organisation cette année encore au niveau logistique : aux 19 joueurs de Montpellier se sont joints les 5 joueuses sympathiques de Roquefort-des-Corbières pour un périple en AACORTU (très confortable, avec frigo, micro-ondes... c'était le bus de la Star'Ac 2005 (vous le reconnaîtrez sur la photo ci-dessous), racheté par la compagnie [Laurès](#) (un grand merci à Pascal notre sympathique chauffeur).

3 / 3